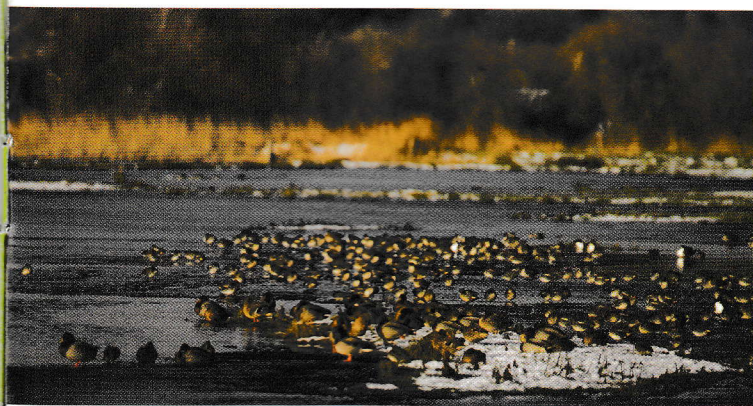


16

Le Domaine de Beauguillot et les polders de Sainte-Marie-du-Mont

GPS 49.39004, -1.17629

2 km - 1h30



En bordure de la Baie des Veys, le domaine de Beauguillot et les polders de Sainte-Marie-du-Mont correspondent à d'anciens prés-salés endigués en quatre étapes successives (de 1824 à 1972). Ces polders ainsi que leur frange maritime sont aujourd'hui classés en Réserve Naturelle Nationale, sauf le polder sud classé en Réserve de Chasse et de Faune Sauvage. Les prairies inondées accueillent des milliers d'oiseaux d'eau en hivernage et durant les migrations. La gestion des niveaux d'eau permet l'installation d'oiseaux nicheurs. De l'autre côté des digues, prés-salés et vasières attirent limicoles côtiers et phoques veau-marin.

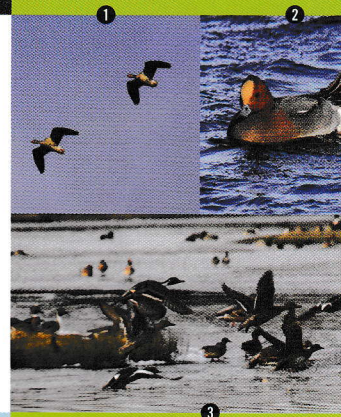


Conservatoire
du littoral



A voir

Flore des prés-salés (salicornes, obione, aster maritime...). Stationnement et hivernage de milliers d'oiseaux (sarcelle d'hiver, 2 canard siffleur, 3 canard pilet, 1 oie cendrée, bernache cravant, bécasseau variable, grand gravelot, huitrier-pie... et de rapaces (faucon pèlerin, busard Saint-Martin...). Nidification d'oiseaux d'eau (vanneau huppé, tadorne de Belon, grèbe castagneux) et de passereaux paludicoles. Colonie de phoques veau-marin.



Quand voir ?

Novembre à avril pour les canards et oies.

Août à mars et mai pour les limicoles.

Avril à juillet pour les oiseaux nicheurs.

S'y rendre ?

Sentier d'interprétation avec observatoires fléchés depuis Utah-Beach. Restez sur les chemins, ne pas pénétrer dans les polders.